

RAPPORT DU COMITÉ

JEUDI 13 mai 1965.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-97, intitulé: «Loi modifiant certaines lois concernant la pension de retraite des personnes employées dans le service public, des membres des forces canadiennes et des membres de la Gendarmerie royale du Canada», et pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 6 mai 1965, a examiné ledit bill et en fait maintenant rapport sans modification.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.